

Nous, enseignants et enseignantes de l'école de Thomas Pesquet, faisant partie de la nouvelle commune de La Chapelle Longueville, avons pris connaissance du projet de l'adjointe au maire, en charge des affaires scolaires, sur l'avenir des trois écoles de la commune, sans discussion au préalable avec les équipes enseignantes et les parents d'élèves.

Ce projet nous a été présenté comme ayant pour objectif de répartir les différents cycles des apprentissages sur les trois écoles, afin de limiter l'augmentation des élèves sur l'école Louis Aragon et d'empêcher la fermeture de classe sur l'école Nina Simone.

Tout d'abord, nous rappelons que ces trois écoles sont des entités distinctes et indépendantes avec trois directrices. Ensuite, nous considérons que cette décision va à l'encontre des prérogatives des conseils des maîtres, qui décident des répartitions des niveaux de classe au sein des écoles, en cohérence avec les pratiques pédagogiques des équipes en place. Modifier la nature des écoles engendrerait donc une ingérence de la part de la mairie dans les choix pédagogiques des enseignants.

Nous ne sommes pas demandeurs d'un tel projet car il impactera notre affectation, notre fonctionnement actuel, notre travail avec certaines familles, notre travail d'équipe...

En revanche, nous sommes disposés à discuter d'une redéfinition de la sectorisation afin que les trois écoles aient le nombre d'élèves suffisant pour éviter d'éventuelles fermetures de classe, et que ce nombre soit favorable aux conditions d'apprentissage des élèves.

la chapelle longueville, 18 mars 2021.

